

Le collège Jacques Prévert de Domfront ouvre une section sportive scolaire VTT

Le **vendredi 4 avril 2014**, le collège Jacques Prévert a lancé sa **campagne de recrutements pour la Section Sportive Scolaire VTT** qu'il va ouvrir à la rentrée scolaire 2014. Cette section va concerner des élèves qui entrent en 5^e, en 4^e ou en 3^e. **Mme Élisabeth GÉRARD, Principale du collège** et ses collaborateurs avaient à leurs côtés MM. BOISBLUCHE et ROUSSEL, membre du club de VTT Domfrontais « *Les écureuils du bocage* » et M. ROBILLARD pour la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT), tous partenaires de la section.



Lors de la présentation à la presse, La Principale a précisé que « **Les objectifs** sont de deux ordres : d'une part, **la pratique d'un sport durable et de pleine nature, avec l'apprentissage de la gestion de ses fonctions physiques et sportives** et d'autre part, la **sensibilisation aux problématiques sociales et environnementales du développement durable** dans une **démarche pédagogique pluridisciplinaire** et de **prise en charge globale** des élèves ».

Plusieurs personnels participeront à son encadrement. Un moniteur du Club partenaire mais aussi des professeurs d'enseignements généraux (Français ; SVT ; Technologie ; Histoire-Géographie ; Éducation Physique et Sportive) d'autres d'enseignements professionnels ou adaptés (Mécanique ; Hygiène-Alimentation-Sécurité) ; un(e) assistant(e) pédagogique, une infirmière(e), etc.

Les collégiens de la section bénéficieront des **mêmes horaires** d'enseignement que les autres élèves, y compris les 3H d'Éducation Physique et Sportive de leur classe **mais pratiqueront en plus 3H de VTT par semaine. Des modules** viendront compléter le cursus, notamment **sur les périodes d'hiver ou de météorologie défavorable** (lecture de cartes et de paysages, éducation alimentaire, apprendre à porter secours, etc.).

Les **dossiers sont à retirer au collège** (02 33 38 53 51) ou à demander par *courriel* à l'adresse suivante : ce.0610970@ac-caen.fr. Ils devront **impérativement** être **retournés avant le vendredi 16 mai 2014**.